

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 8 JUILLET 2024 À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE.

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Serge-Paul Jean, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Sont absents : Les conseillers Pierre Sarrazin et Danny Roy.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2024-07-08-01 Ouverture de la séance

2024-07-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2024-07-08-03 Adoption du dernier procès-verbal

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2024 soit adopté.

2024-07-08-04 Liste des déboursés du mois de juin

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 564 803,55 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2024-07-08-05 Correspondance (dons)

La greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 2 juin 2024. Le président résume les communications ayant un intérêt public.

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une lettre d'appui soit envoyée pour la Maison des soins palliatifs de la Baie-des-Chaleurs.

**2024-07-08-06 Autorisation de dépense
Agrandissement de l'Hôtel de Ville**

ATTENDU les travaux d'agrandissement de l'Hôtel de Ville;

ATTENDU la réception de la facture soumise par Max Construction (2015) Inc. au montant de 35 944,63 \$, taxes incluses, pour ces travaux;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE cette dépense, d'un montant de 35 944,63 \$, taxes incluses, soit approuvée et que son paiement soit autorisé;

QUE cette dépense soit financée avec le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

**2024-07-08-07 Activités préparatoires et ingénierie conceptuelle pour la mise à niveau de l'égout pluvial de la rue Rioux
Octroi du mandat**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon souhaite réaliser des travaux sur les infrastructures municipales d'égout pluvial de la rue Rioux;

ATTENDU l'offre de services reçus de la firme ARPO Groupe-conseil Inc. pour la réalisation des services en ingénierie relativement à ces travaux;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'approuver les items 1 et 2 de l'offre de services professionnels soumise le 10 avril 2024 par ARPO Groupe-conseil Inc., incluant l'estimation des coûts, tel que précisé au courriel du 27 mai 2024, le tout au montant de 6 358 \$, taxes en sus.

**2024-07-08-08 Études, plans et devis, et demande d'aide financière pour les travaux de l'année 2 du PAVL du MTMD
Octroi du mandat**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) visant à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU l'offre de services reçus de la firme ARPO Groupe-conseil Inc. pour la réalisation des études, plans et devis et l'accompagnement dans la demande d'aide financière au PAVL du MTMD;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'approuver le budget d'honoraires soumis le 3 juillet 2024 par ARPO Groupe-conseil Inc. pour la réalisation des études, plans et devis et l'accompagnement dans la demande d'aide financière au PAVL du MTMD visant les travaux de l'année 2 du plan triennal PIIRL de la MRC de Bonaventure, le tout au montant de 65 204 \$, taxes en sus.

**2024-07-08-09 Office municipal d'habitation
Adoption des états financiers 2022**

ATTENDU le dépôt des états financiers de l'OMH pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022;

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter ces états financiers, lesquels indiquent une participation municipale de l'ordre de 6 873 \$.

**2024-07-08-10 Office municipal d'habitation
Approbation du budget révisé**

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter le budget révisé soumis par l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon. La contribution municipale se chiffre à 2 356 \$ pour l'année 2024.

**2024-07-08-11 Office municipal d'habitation
Renouvellement des représentants**

ATTENDU l'échéance des mandats de messieurs Stéphane-Alexandre Blais, Normand Poirier et Royal Poirier;

ATTENDU la volonté de ces derniers de poursuivre leur travail à titre de représentants de la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que messieurs Stéphane-Alexandre Blais, Normand Poirier et Royal Poirier soient désignés à titre de représentants de la Municipalité sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon pour un mandat de trois (3) ans.

**2024-07-08-12 Office municipal d'habitation
Entente pour hébergement temporaire d'urgence**

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une entente soit signée afin que, lors d'un sinistre ou d'une urgence se rapportant au bâtiment la Villa Saint-Siméon, le Centre Multi Récréatif puisse servir d'hébergement temporaire d'urgence pour les résidents touchés par le sinistre jusqu'à ce que la relocalisation complète des résidents soit effectuée.

Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, est désignée à titre de signataire de l'entente.

2024-07-08-13 Adoption de l'Entente sur la délégation de l'enregistrement des chiens et les services d'assistance et conseils dans le domaine des enjeux animaliers

ATTENDU QUE la gestion des animaux errants, notamment les chiens, représente un enjeu important pour la Municipalité de Saint-Siméon et ses résidents;

ATTENDU QUE l'entente RPABDC AVI-BONA 2024-2025 a été élaborée pour améliorer la gestion des animaux sur le territoire de la MRC de Bonaventure et de la MRC d'Avignon;

ATTENDU QUE cette entente prévoit la délégation de la gestion des dispositions relatives aux chiens et aux animaux errants aux organismes compétents, incluant l'enregistrement des chiens, la perception des tarifs, et la fourniture de services de conseil et d'assistance aux municipalités participantes;

ATTENDU QUE la MRC de Bonaventure s'est engagée à financer la première année de fonctionnement de cette entente;

ATTENDU QUE l'entente sera évaluée 12 mois après le versement de la première partie du financement afin de décider de sa poursuite;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon approuve et adopte l'entente de gestion des enjeux animaliers RPABDC AVI-BONA 2024-2025;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon autorise monsieur le maire, Denis Gauthier, et madame la directrice générale et greffière-trésorière, Nathalie Arsenault, à signer l'entente au nom de la Municipalité de Saint-Siméon;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC d'Avignon pour la gestion de l'entente avec une copie certifiée conforme.

2024-07-08-14 Autres sujets

Aucun autre sujet traité.

2024-07-08-15 Période de questions

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Sept (7) personnes étaient présentes.

2024-07-08-16 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Stéphane-Alexandre Blais propose la levée de la séance, il est 20 h 30.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale